

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 19847

Numéro SIREN : 900 677 485

Nom ou dénomination : ORNA

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2023 sous le numéro de dépôt 64773

**ORNA**

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €

Siège social : 10 Place du Maréchal Juin -75017 PARIS

900 677 485 R.C.S. PARIS

Greffie du tribunal  
de commerce de Paris  
Comptes annuels déposés le :

29 AOUT 2023

Sous le N° : 64773



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 DECEMBRE 2022**

**Exercice clos le 30 juin 2022**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

La cogérance propose d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 30 juin 2022 soit -2.728 €, en totalité au compte « report à nouveau ».

\* \* \* \*

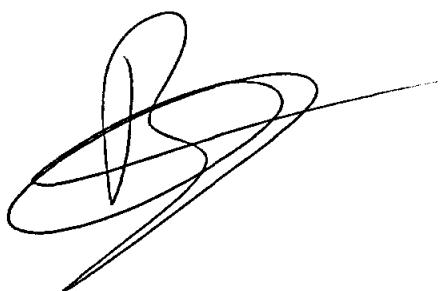
**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
(article L 232-22 du code de commerce)

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur proposition de la cogérance, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 30 juin 2022 soit -2.728 €, en totalité au compte « report à nouveau ».

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

*Pour extrait certifié conforme  
Le cogérant*



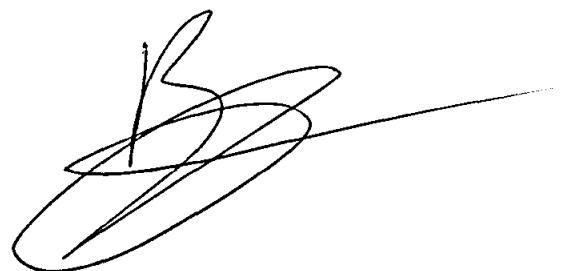
**ORNA**

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €  
Siège social : 10 Place du Maréchal Juin -75017 PARIS  
900 677 485 R.C.S. PARIS

**COMPTES ANNUELS**

**CLOS AU 30 JUIN 2022**

*Comptes certifiés conformes*  
**Le cogérant**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B", is placed over a large, thin-lined oval.

## BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

(1)

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :	ORNAL	1   3		
Adresse de l'entreprise	10 Place du Maréchal Juin 75017 PARIS	Durée de l'exercice précédent *		
Numéro SIRET *	9 0 0 6 7 7 4 8 5 0 0 0 1 4	Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N° clos le: 31 010 6 2012		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé	(I) AA			
Frais d'établissement *	AB	126 129	AC 21 766	104 363
Frais de développement *	CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
Fonds commercial (1)	AH	1 135 000	AI	1 135 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
Terrains	AN		AO	
Constructions	AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	83 069	AS 8 491	74 578
Autres immobilisations corporelles	AT	396 655	AU 29 424	367 231
Immobilisations en cours	AV		AW	
Avances et acomptes	AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
Autres participations	CU		CV	
Créances rattachées à des participations	BB		BC	
Autres titres immobilisés	BD		BE	
Prêts	BF		BG	
Autres immobilisations financières *	BH	18 186	BI	18 186
TOTAL (II)	BJ	1 759 039	BK 59 681	1 699 358
Matières premières, approvisionnements	BL	11 321	BM	11 321
En cours de production de biens	BN		BO	
En cours de production de services	BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
Marchandises	BT	18 983	BU	18 983
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
Autres créances (3)	BZ	5 477	CA	5 477
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
Disponibilités	CF	41 514	CG	41 514
Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 729	CI	3 729
TOTAL (III)	CJ	81 024	CK	81 024
Frais d'émission d'emprunt à étalement	CW			
Primes de remboursement des obligations	CM			
Écarts de conversion actif *	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 840 063	1A 59 681	1 780 382
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :		Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise

ORNA

Néant  \*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 50 000 ..)		DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .... .....		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) )		DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) )		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ) )		DG	
	Report à nouveau		DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	(2 728)
	Subventions d'investissement		DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK	
		<b>TOTAL (II)</b>	DL	47 272
	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées		DN	
		<b>TOTAL (II)</b>	DO	
	Provisions pour risques		DP	
DETTE (4)	Provisions pour charges		DQ	
		<b>TOTAL (III)</b>	DR	
	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 034 622
Compte régul.	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI) )		DV	591 731
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	38 542
	Dettes fiscales et sociales		DY	68 215
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
	Produits constatés d'avance (4)		EB	
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 733 110
	Ecarts de conversion passif *		ED	
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 780 382
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}		1C 1D 1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	855 778
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ORNA

Néant  \*

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	582 634	FB	FC
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF
		services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	582 634	FK	FL
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX
	Salaires et traitements *				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Définitions positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP
(CHARGES FINANCIERES)	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Définitions négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU
	(6 979)				GV
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW
		(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

(4)

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ORNA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	300 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>300 000</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>			HI	300 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			IJ	
Impôts sur les bénéfices *			HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	882 643
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	885 371
<b>5 – BÉNÉFICE OU Perte (Total des produits – total des charges)</b>			HN	(2 728)
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
		— Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	632	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	632	obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	632	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			
Abandon comptes associés				300 000
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			

Désignation de l'entreprise ORNA								Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	126 129
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	1 135 000
		Terrains		KG		KH		KI	
		Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KU	83 069
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KX	371 115
		Matériel de transport *				KY		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LD	25 540
		Emballages récupérables et divers *				LE		LG	
FINANCIERES	Autres immobilisations financières	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
		Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III		LN		LO		LP	479 724
		Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
		Autres participations		8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
		Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	18 186
		TOTAL IV		LQ		LR		LS	18 186
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG		ØH		ØJ	1 759 039
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation égale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	1	CØ		DØ	126 129
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	1 135 000
		Terrains		IP		LX		LY	LZ
		Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC
			Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF
			Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT			MJ		MK	83 069
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	371 115
			Matériel de transport	IV		MP		MQ	MR
			Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	25 540
			Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	MX
			Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	NB
FINANCIERES	Autres immobilisations financières	Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF
		TOTAL III		IY		NG		NH	479 724
		Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW
		Autres participations		IO		ØX		ØY	ØZ
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	2D
		Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2G
		TOTAL IV		I3		NJ		NK	18 186
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 759 039
								ØM	1 740 853

(Ne pas reporter le montant des diminutions)

SAGE Experts-comptable Janvier 2022 : Est préparatoire.

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 0 0 6 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ORNA Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat, et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=


Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>ORNA</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>	<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>							
	<b>IMMobilisations AMORTISSABLES</b>		<b>Montant des amortissements au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises</b>	<b>Montant des amortissements à la fin de l'exercice</b>		
Frais d'établissement et de développements		CY	EL	21 766	EM	EN 21 766		
Fonds commercial		RE	RF		RI	RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	PF		PG	PH		
TOTAL I		RK	RM	21 766	RN	RO 21 766		
Terrains		PI	PI		PK	PL		
Constructions		PM	PN		PO	PQ		
Sur sol propre		PR	PS		PT	PU		
Sur sol d'autrui		PV	PW		PX	PY		
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PZ	QA	8 491	QB	QC 8 491		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD	QE	26 130	QE	QG 26 130		
Autres immobilisations corporelles		QH	QI		QJ	QK		
Inst. générales, agencements, aménagements divers		QL	QM	3 294	QN	QO 3 294		
Matériel de transport		QP	QR		QS	QT		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QU	QV	37 915	QW	QX 37 915		
Emballages récupérables et divers		QN	QP	59 681	QR	QR 59 681		
TOTAL II								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)								
<b>CADRE B</b>	<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>							
	<b>IMMobilisations amortissables</b>		<b>DOTATIONS</b>		<b>REPRISES</b>			
		<b>Colonne 1</b> Différentiel de durée et autres	<b>Colonne 2</b> Mode dégressif	<b>Colonne 3</b> Amortissement fiscal exceptionnel	<b>Colonne 4</b> Différentiel de durée et autres	<b>Colonne 5</b> Mode dégressif	<b>Colonne 6</b> Amortissement fiscal exceptionnel	<b>Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice</b>
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. gales, agenc et am. des const.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
Inst. gales, agenc am. divers	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
Autres immobilisations corporelles	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO	
TOTAL III								
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non versé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non versé (NS + NT + NU)		NY	Total général non versé (NW - NY)		NZ	
<b>CADRE C</b>	<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		<b>Montant net au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Dotations de l'exercice aux amortissements</b>	<b>Montant net à la fin de l'exercice</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations			SP		SR			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ORNA						Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
		1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquième H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU			
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles</li> <li>- corporelles</li> <li>- titres mis en équivalence</li> <li>- titres de participation</li> <li>- autres immobilisations financières (1)*</li> </ul>	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		9U	9V	9W	9X			
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
		6N	6P	6R	6S			
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W			
		6X	6Y	6Z	7A			
		7B	TY	TZ	UA			
		7C	UB	UC	UD			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>								
Dont dotations et reprises		<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	UE	UF				
			UG	UH				
			UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : ORNA						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	18 186	UV		UW 18 186	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres ( Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * ( antérieurement constituée * ) UO )	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 858		4 858		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	620		620		
	Charges constatées d'avance	VS	3 729		3 729		
	TOTaux		27 392	VU	9 206	VV 18 186	
RENOVIS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 034 622		157 290	711 366	165 966
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	38 542		38 542		
Personnel et comptes rattachés		8C	42 635		42 635		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 809		19 809		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 948		3 948		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 822		1 822		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	591 731		591 731		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTaux		VY	1 733 110	VZ	855 778	711 366	165 966
RENOVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 125 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL	591 731	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	90 378	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise ORNA			Formulaire déposé au titre de l'IR	ET	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N <sub>o</sub>	classe			
						3	010,612,022,2			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>										
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IIR)										
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		WA				
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		WB				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-hail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		XE				
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX		XW				
Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3 <sup>e</sup> et 212 bis) *	XZ		XY				
Réintégations prévues à l'article 155 du CGI *										
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	17		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					18			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								WN	
Réintégitations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art 39-1-3 <sup>e</sup> et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WO			
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		XR			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
								TOTAL I	WR	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>								WS	2 728	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrees dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WL		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WP			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WW	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								XB	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A			
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)								XZ		
Measures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.								ZY	
	Majoration d'amortissement *								XD	
	Abattement sur le bénéfice et l'extinction	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 quater)	K9	Entreprises nouvelles (44 quater)	L2	Entreprises nouvelles (art 44 quater A)	L5		XF	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	ØV	Société investissement immobilier cotées (art. 238C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 tercies)	PA				
	Basin urbain à dynamiser (art. 44 octies)	PP	Basin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité N (art 44 quaterdecies)	XC				
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 quaterdecies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 deces)	X9	dont déduction exceptionnelle cumulable de conduite (art. 39 deces F)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 deces C)	YC		XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 deces A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 deces B)	YB	créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 deces D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 deces E)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 deces C)	YL				
Dédiction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>								XI	2 728	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)}								XJ	2 728	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XO	2 728	

Désignation de l'entreprise ORNA			Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)			K4
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ 2 728
Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)			YK 2 728
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice			ZT 29 510
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAU (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI	ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : ORNA										Néant <input type="checkbox"/>									
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTIONS	Affectations aux réserves	– Réserve légales	ZB												
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			– Autres réserves		ZD												
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE													
	<b>TOTAL I</b>	ØF			Autres répartitions	ZF													
					Report à nouveau	ZG													
			(N.B : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH															
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :									
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )			J7		YQ												
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR												
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS												
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	18 040											
	– Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )			J8		XQ	83 398											
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU												
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	16 075											
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV												
	– Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )			ES		ST	121 204											
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	238 716								
IMPOSTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	2 940											
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )			ZS		ZQ	3 506											
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	6 446								
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	71 964											
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	59 886											
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	100 147											
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS												
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%											
	– Numéro de centre agréé *	XP				– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0										
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG																	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies	RH																	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL										
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC										
	Groupe : résultat d'ensemble	JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO										
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF										
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JII	N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

(12)

## DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ORNA

Néant 

## A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
I - Immobilisations*	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

## B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

Prix de vente  (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value  (8)	Court terme  (9)	Long terme  (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+/-				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+/-				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+/-				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+/-				
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	+/-				
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	+/-				
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*	+/-				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))	+/-				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))	+/-	(A)	(B)	(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)	+/-				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

**Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)**

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ORNA

Néant  \*

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ②.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ③.

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H ⑥
	À 19 %, ou 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
N-1					
N-2					
N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS  
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

DGFiP N°2059-D-SD 2022

Désignation de l'entreprise : ORNA		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>					
		<b>Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme</b>			
		taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %			
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés	4				
	5				
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: ORNA	Néant	<input type="checkbox"/>			
Exercice ouvert le: 01062021 et clos le: 30062022	Données en nombre de mois	1 3			
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>					
Effectif moyen du personnel * :	YP	8,00			
Dont apprentis	YF				
Dont handicapés	YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL				
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>					
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	582 634			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT				
<b>TOTAL 1</b>	OX	582 634			
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	9			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF				
Variation positive des stocks	OD	30 304			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
<b>TOTAL 2</b>	OM	30 313			
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée<sup>(1)</sup></b>					
Achats	ON	221 702			
Variation négative des stocks	OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	173 864			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	47			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY				
<b>TOTAL 3</b>	OJ	395 613			
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>					
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG	217 334		
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	217 334			
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	582 634	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	8,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX				
Période de référence	GY	0 1 / 0 6 / 2 0 2 1	GZ	3 0 / 0 6 / 2 0 2 2	
Date de cessation	HR	/	/	/	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.					

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 30062022

N° SIRET 9 0 0 6 7 7 4 8 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ORNA

ADRESSE (voie) 10 Place du Maréchal Juin

CODE POSTAL 75017 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 5000

### I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique \_\_\_\_\_ Dénomination \_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France) \_\_\_\_\_ % de détention \_\_\_\_\_ Nb de parts ou actions \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Forme juridique \_\_\_\_\_ Dénomination \_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France) \_\_\_\_\_ % de détention \_\_\_\_\_ Nb de parts ou actions \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Forme juridique \_\_\_\_\_ Dénomination \_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France) \_\_\_\_\_ % de détention \_\_\_\_\_ Nb de parts ou actions \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Forme juridique \_\_\_\_\_ Dénomination \_\_\_\_\_

N° SIREN (si société établie en France) \_\_\_\_\_ % de détention \_\_\_\_\_ Nb de parts ou actions \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

### II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOISANTE Prénom(s) OLIVIER

Nom marital \_\_\_\_\_ % de détention 47,50 Nb de parts ou actions 2375

Naissance: Date 01/12/1987 N° Département \_\_\_\_\_ Commune NEUILLY SUR SEINE Pays \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie Route de Villiers Le Sec  
Code Postal 95660 Commune VILLAINES SOUS BOIS Pays \_\_\_\_\_

Titre (2) Mme Nom patronymique JOLY Prénom(s) MARION

Nom marital BOISANTE % de détention 47,50 Nb de parts ou actions 2375

Naissance: Date 10/02/1991 N° Département 80 Commune AMIENS Pays \_\_\_\_\_

Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie Route de Villiers Le Sec  
Code Postal 95660 Commune VILLAINES SOUS BOIS Pays \_\_\_\_\_

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.